

LYON

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - lprquartiers@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

CANCER ORPHELIN DES ENFANTS Des poupées jetées à la Saône tel un cri de douleur et de révolte



■ Les parents de différentes associations, réunis sur la passerelle, avant de lancer leurs poupées à l'eau.
Photo Philippe Juste

Soins. C'est un message très fort qui a été lancé, hier (mercredi 12 février), à l'encontre des politiques, à l'aube de la Journée internationale du cancer de l'enfant, ce samedi.

« **S**auvez nos enfants. Il est honteux d'entendre dire que nos enfants ne peuvent pas être soignés, car les maladies orphelines ne sont pas rentables. Nous parlons de NOS enfants. Et que l'on ne vienne pas nous parler de manipulation, la vie d'un enfant est apolitique. »

Ce cri, lancé par de nombreuses familles, mercredi sur la passerelle de Confluence, visait les politiques. Si ces derniers ont brillé par leur absence, la présence de très nombreux Lyonnais a été un réel réconfort pour ces familles.

« Ce n'est pas rentable, on ne finance pas... »

Eva, Marina, Liv, Raphaël, Lissandre, Alexandre, Maël, autant de petits bouts d'choux partis trop jeunes ou qui luttent courageusement contre des cancers orphelins. Des cancers pour lesquels seuls des soins palliatifs peu-

vent être proposés, à défaut de soins thérapeutiques adaptés à la pédiatrie. « Bien sûr, notre combat, aujourd'hui, est politique. Car c'est maintenant que nous devons alerter les pouvoirs publics. Nos politiques qui sont fiers que Lyon soit une plateforme médicale reconnue mondialement, doivent aussi donner aux chercheurs les moyens d'exercer leur métier. Et de guérir nos enfants. »

Un combat apolitique
Jean-Marc Roffat, président de l'association « Donner la main, donc de soi », appelle ainsi tous les politiques à co-signer le projet de loi du député Jean-Christophe Lagarde, relatif au financement de la recherche en oncologie pédiatrique. « Ce projet a été signé uniquement par 120 députés, uniquement de droite, sur les 577 de l'assemblée. Or, le cancer n'a pas de couleur politique. » Et de poursuivre : « Donnez de l'espoir aux enfants malades. Permettez qu'on puisse

500

Le nombre d'enfants qui décèdent chaque année d'un cancer en France sur les 2 500 atteints de cette maladie. Actuellement, seuls 2 % des fonds anti-cancer sont dédiés à cette recherche.

leur dire "Bats-toi, il existe un traitement spécifique pour ta maladie, Gardes espoir !" Si les politiques ne font rien, cela reviendra à "gommer" définitivement 500 enfants chaque année, comme les 500 enfants qui décèdent faute de traitement adapté. »

Une loi ni de droite, ni de gauche, mais pour les enfants

Stéphanie Ville, maman de Marina (lire ci-dessous) laisse éclater sa colère, les yeux emplis de larme, une poupée à l'effigie de Marina serrée contre son cœur. « Les députés de gauche nous disent ne



■ Un à un, les parents ont lancé dans la Saône le poupon à l'effigie de leur enfant, poupon sauvé des eaux par les sapeurs-pompiers du Sdis de Lyon sous le commandement du colonel Delaigue et du commandant Serre.
Photos Philippe Juste



pas avoir le droit de co-signer un projet de loi porté par la droite. Or, l'an dernier, ils l'ont fait pour un projet luttant contre la maltraitance des animaux... Est-ce à dire que nos enfants ont moins de valeur à leurs yeux que des animaux ? » Et de conclure : « Cette loi ne doit pas être de droite ni de gauche, mais la loi des enfants. »

Dans le même temps, le préfet Jean-François Carencio annonçait une somme de 912 000 euros au titre des allocations de recherche attribuées par la ligue du Rhône contre le cancer, une

remise officielle qui sera faite ce jeudi 13 février.

A l'issue des discours, chacun, symboliquement, a jeté sa poupée du haut de la passerelle. Des poupées portant le prénom d'un enfant décédé ou gravement malade. Autant de petits corps flottants sur la Saône, repêchés par les sapeurs-pompiers de Lyon partenaires de la manifestation. Comme une main tendue, maintenant ces enfants en vie. Un symbole. ■

Brigitte Del Rizzo avec Hugo De Labriffe

Sites : www.donner-la-main.org
www.aidonsmarina.com
www.liv-et-lumiere.org
www.evapourlavie.com

Repères

eva pour la vie

« Eva pour la vie »

Cette association a été lancée par les parents d'Eva, petite fille décédée en 2011 d'une tumeur cérébrale. Leur pétition, dressant un état des lieux des cancers pédiatriques, a obtenu près de **80 000 signatures**. Elle est à l'origine du projet de loi déposé par Jean-Christophe Lagarde visant le financement de la recherche médicale en oncologie pédiatrique.

Un appel au don via le « vide-greniers des célibataires »

Le 14 février, tout le monde sait ce que c'est... Mais le 15 ?

Ce sera la Journée mondiale du Cancer de l'Enfant. Pour allier ces deux dates, l'association « Donner la main, don de soi » organise un « vide-greniers des célibataires. »

Le 14 et 15 février, des célibataires « débarrasseront » leurs cœurs en apportant un objet (photo, doudou, gri-gri...) représentatif de leur sensibilité pour soutenir la cause du petit Lissandre.

Il s'agit d'un petit garçon de 8 mois atteint d'un cancer de la rétine. Le « vide-greniers des célibataires » est un appel au don et un appel à raconter son histoire.

► Vendredi 14 février, de 17 heures à 22 h 30, Amélie Crêpes, 39 rue de la Bourse (2^e).
► Samedi 15 février, de 14 à 20 heures Comptoir d'Oz, 92 rue Moncey (3^e).
Pour s'inscrire Jean-Marc Roffat : Tél. 06 11 19 07 22 ou Lætitia Fly Sainte Marie : Tél. 06 19 83 16 41.



« Il est possible de sauver la vie des enfants. Soutenez-nous ! »

Stéphanie Ville, maman de Marina

Marina s'est battue durant treize mois, mais le combat était perdu d'avance. Elle est décédée à l'âge de 7 ans d'une tumeur au cerveau.

Rien qu'en France, 50 enfants sont atteints chaque année de ce cancer... et 50 en décèdent. Il n'existe pas de traitement car il n'y a aucun budget consacré à la recherche pour ce type de tumeur. Il faut soutenir le développement d'une recherche indépendante et pérenne, c'est le but de l'association « Aidons Marina », en soutien à « Eva pour la vie » qui a lancé la pétition à l'origine du projet de loi de Jean-Christophe Lagarde.